

## Stratégie de façade Méditerranée

### Annexe 4 : Objectifs stratégiques – Objectifs socio-économiques

# Sommaire

## Table des matières

Préambule.....	3
Objectif général K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée.....	4
Objectif général L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires.....	6
Objectif général M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.....	8
Objectif général N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.....	11
Objectif général O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.....	13
Objectif général P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales.....	14
Objectif général Q. Accompagner le développement durable des activités de loisirs.....	15
Objectif général R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et sociaux.....	18
Objectif général S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.....	19
Objectif général T. Concilier le principe de libreaccès avec le besoin foncier des activités maritimes et littorales.....	21
Objectif général U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale.....	22
Objectif général V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer vers la sobriété (transition écologique, énergétique et numérique) et les sensibiliser à cet impératif.....	24
Objectif général W. Anticiper et gérer les risques littoraux.....	25
Objectif général X. Veiller à la prise en compte du changement climatique et accompagner l'adaptation à ses effets.....	27

## Préambule

La Stratégie de façade maritime Méditerranée comporte 14 objectifs à finalité essentiellement transversale et socio-économique. Comme le sont les objectifs environnementaux, les objectifs socio-économiques sont assortis d'indicateurs (108) et de cibles.

Retour sur le cycle 1

Au premier cycle, la Stratégie de façade maritime actuelle comportait 13 objectifs généraux à finalité transversale et socio-économique, déclinés en 62 objectifs stratégiques.

Ils étaient accompagnés de 130 indicateurs, dont :

- 65 indicateurs prévus pour le 1er cycle ;
- 65 indicateurs prévus pour le 2ème cycle (= dont la définition précise ou la création a été reportée au cycle suivant, lors de l'élaboration).

Des cibles avaient été fixées uniquement pour les objectifs de puissance installée pour l'éolien flottant.

L'évaluation de fin de cycle a permis d'évaluer 47 indicateurs sur les 130 (soit plus de 35 %). En revanche, l'absence de cibles a rendu l'évaluation peu opérationnelle.

Dès lors, les principaux enjeux qui ont guidé l'évolution au second cycle sont :

- Un besoin de simplification et d'explicitation des objectifs et indicateurs ;
- Un besoin d'accessibilité et de solidité des bases de données associées aux indicateurs retenus ;
- Un besoin d'association de cibles aux indicateurs traduisant les ambitions de la politique maritime intégrée.

### Légende (évolutions entre le cycle 1 et le cycle 2)

Noir : maintien à l'identique

Bleu : modifications à la marge de l'existant

Violet : nouveauté proposée au cycle 2

## Objectif général K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée

Passage de 12 indicateurs à 10

**Commenté [IJ1]:** Propositions AC :  
 Capacité installée pour l'éolien dans la façade, capacités installées pour les autres EMR dans la façade,  
 Production électrique dans la façade,  
 Chiffre d'affaires de la filière EMR dans la façade, nombre d'ETP de la filière EMR dans la façade,  
 Nombre de flotteurs fabriqués ou assemblés dans la façade,  
 Nombre de pales produites dans la façade,  
 Nombre de nacelles produites dans la façade  
 Nombre de turbines intégrées à quai dans la façade

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
K1. Favoriser le développement de filières structurées à l'échelle de la façade génératrices d'emploi (éolien flottant, énergie thermique des mers, hydrolien, thalassothermie, etc.)	K1-1 Puissance électrique raccordée pour l'éolien flottant en GW	K1-1 : cible en attente PPE	K1-1 : RTE, syndicats EMR, DDTM, Préfecture maritime
	K1-2 Puissance électrique attribuée (AO) pour l'éolien flottant en GW	K1-2 : 3,5 GW	K1-2 : DGEC
	K1-3 Puissance thermique raccordée pour la thalassothermie	K1-3 : cible en attente PPE	K1-3 : DREAL
K2. Soutenir la formation pour les besoins très spécifiques à la chaîne de la valeur des filières EMR (recherche, ingénierie, fonctionnement, maintenance, etc.)	K2-1 : Nombre d'ETP « Organismes de recherche et/ou formation »	K2-1 : tendance à la hausse	K2-1 : Observatoire des énergies de la mer
K3. Bancariser et diffuser la connaissance et les retours d'expériences relatifs aux projets français et étrangers à l'ensemble des parties prenantes	K3-1 : Nombre de réunions des instances de l'éolien flottant du Conseil maritime de façade Méditerranée	K3-1 : 20 réunions sur le cycle	K3-1 : Secrétariat du CMF
K4. Favoriser l'implantation des parcs éoliens commerciaux et leurs raccordements	K4-1 : Chiffre d'affaires généré	K4-1 : tendance à la hausse	K4-1 : Observatoire des énergies de la mer

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	K4-2 : Nombre d'emplois dans la filière	K4-2 : tendance à la hausse	K4-2 : Observatoire des énergies de la mer
	K4-3 : Nombre de parcs sujets à appel d'offres commerciaux	K4-3 : 3 parcs	K4-3 : DGEC
K5. Favoriser la recherche, l'innovation technologique et environnementale et les expérimentations de co-usages dans les parcs éoliens	K5-1 : Nombre de projets innovants labellisés par le Pôle Mer Méditerranée dans le <i>Domaine d'actions stratégiques</i> "Ressources énergétiques"	K5-1 : sans objet pour ce cycle	K5-1 : Pôle Mer Méditerranée
	K5-2 : Nombre de parcs commerciaux attribués sujets à co-usages ( <i>idem N5-1</i> )	K5-2 : sans objet pour ce cycle	K5-2 : DDTM, Préfecture maritime

Objectif général L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires

Maintien de 11 indicateurs

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
L1. Conforter le positionnement des ports de commerce comme aménageur et gestionnaire intégré des espaces (logistiques, industriels et naturels), en lien avec les collectivités et les opérateurs de l'intermodalité, et favoriser l'intégration de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône	L1-1 : Nombre de projets stratégiques en cours pour les ports de commerce de la façade	L1-1 : 2 (visé : GPMM et un autre port de commerce sur la base du volontariat)	L1-1 : GPMM, autorités portuaires
	L1-2 : Investissements au titre des CPER/CPIER en faveur de l'intermodalité portuaire	L1-2 : sans objet pour ce cycle	L1-2 : DREAL, SGAR, Délégué général au développement de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône
	L1-3 : Nombre de réunions du Conseil de coordination interportuaire et logistique (CCIL) de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône	L1-3 : sans objet pour ce cycle	L1-3 : Délégué Général au développement de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône
	L1-4 : Indicateur à proposer sur l'intermodalité (fleuve / rail) -> interroger le niveau national	L1-4 :	L1-4 :
	L1-5 : Nombre de projets innovants labellisés par le Pôle Mer Méditerranée dans le <i>Domaine</i>	L1-5 : sans objet pour ce cycle	L1-5 : Pôle Mer Méditerranée

**Commenté [LJ2]:** Propositions AC :  
 Répartition des pollutions confirmées par type de déversement  
 Nombre de postes de raccordement électrique installés à quai dans les 3 GPM – NAMO et SA pas concernés  
 Taux d'incorporation des carburants durables marins dans les 3 GPM – NAMO et SA pas concernés  
 Trajectoire de décarbonation des navires sous pavillon français de jauge brute > 5000 UMS  
 Nombre de navires existants > 5000 UMS et rétrofittés sous pavillon français équipés d'une technologie de décarbonation – données nationales mais pas façadissables pour le moment  
 Nombre de navires neufs > 5000 UMS sous pavillon français équipés d'une technologie de décarbonation

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	<i>d'actions stratégiques "Ports, infrastructures et logistiques"</i>		
L2. Veiller aux enjeux de qualité de l'air et à l'intégration de la dimension ville-port dans les démarches de développement du trafic maritime	L2-1 : Investissements au titre des CPER/CPIER en faveur des transitions écologique et énergétique des ports	L2-1 : sans objet pour ce cycle	L2-1 : DREAL, SGAR
	L2-2 : Nombre de <i>Port Center</i> sur la façade	L2-2 : tendance à la hausse	L2-2 : GPMM, autorités portuaires
L3. Soutenir le développement d'un transport maritime hauturier durable et compétitif	L3-1 : Indicateur à proposer sur les trafics passagers / marchandises -> interroger le niveau national	L3-1 :	L3-1 :
	L3-2 : Part des compagnies signataires de la charte « Croisière durable »	L3-2 : 80% des compagnies naviguant dans les eaux françaises de Méditerranée	L3-2 : DIRM
	L3-3 : Nombre de quais équipés de la connexion électrique des navires	L3-3 : tendance à la hausse	L3-3 : GPMM, autorités portuaires
L4. Accompagner le développement de stratégies en faveur du cabotage côtier de passagers et de marchandises contribuant au désengorgement / à la fluidification du trafic routier	L4-1 : Nombre de lignes de desserte publique maritime actives sur la façade	L4-1 : tendance à la hausse	L4-1 : Cerema, DIRM

## Objectif général M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante

Passage de 18 indicateurs à 17

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes	M1-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 37 du FEAMP (en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA)	M1-1 : sans objet pour ce cycle	M1-1 : DGAMPA
	M1-2 : Part des espèces suivies (Rouget, Merlu, Baudroie) atteignant le RMD	M1-2 : sans objet pour ce cycle	M1-2 : MEDITS - Ifremer
	M1-3 : Nombre de projets d'amélioration de la sélectivité	M1-3 : tendance à la hausse	M1-3 : DIRM, organisations professionnelles et organisations de producteurs
M2. Aider les professionnels à moderniser leur flotte en soutenant la décarbonation des navires	M2-1 : Indicateur à proposer sur la décarbonation -> interroger le niveau national	M2-1 :	M2-1 :
M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche	M3-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 66 du FEAMP (en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA)	M3-1 : sans objet pour ce cycle	M3-1 : DGAMPA

**Commenté [IJ3]:** Propositions AC :  
 état des stocks de ressources halieutiques: % des stocks débarqués en bon état  
 nombre de dossiers OS1.6 d' aides à la protection et restauration des écosystèmes aquatiques  
 Pourcentages de sites Natura 2000 avec une analyse « risque-pêche » finalisée et mesures afférentes en vigueur (cible SNB : 100 % en 2027)  
 Nombre de navires ayant bénéficié de mesures permettant une réduction de la consommation de carburants fossiles ou convertis à des carburants durables  
 nombre de dossiers FEAMPA d'aides à l'innovation pour améliorer la sélectivité des engins de pêche  
 Nombre de pêcheries certifiées ayant un SIQO (SIQO) – écolabel public  
 Nombre de pêcheries certifiées ayant un SIQO (SIQO) – labels privés dont MSC

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	M3-2 : Nombre d'emplois marins pêcheurs sur la façade	M3-2 : sans objet pour ce cycle	M3-2 : SDES, France AgriMer
	M3-3 : Nombre d'entreprises de mareyage	M3-3 : sans objet pour ce cycle	M3-3 : France AgriMer
	M3-4 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 31 du FEAMP (en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA)	M3-4 : sans objet pour ce cycle	M3-4 : DGAMPA
	M3-5 : Nombre de premières installations à la pêche	M3-5 : sans objet pour ce cycle	M3-5 : DIRM
M4. Soutenir les démarches de valorisation des produits	M4-1 : Nombre de professionnels labellisés (MSC / "Pêche durable")	M4-1 : tendance à la hausse	M4-1 : France AgriMer, OP
M5. Veiller à l'adéquation d'une offre de formation compatible avec les besoins des socio-professionnels (pratiques innovantes, conduite d'entreprise, diversification d'activités ou réorientation professionnelle, évolutions réglementaires, etc.) et disponible au plus près des bassins d'emplois	M5-1 : Nombre de formations à la pêche disponibles sur la façade	M5-1 : sans objet pour ce cycle	M5-1 : DIRM
	M5-2 : Nombre d'actions du contrat de filière pêche (Occitanie) concernant la formation des pêcheurs gérants d'entreprises maritimes	M5-2 : sans objet pour ce cycle	M5-2 : Région Occitanie
M6. Améliorer l'intégration des activités de transformation à proximité des ports	M6-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 43 du FEAMP	M6-1 : sans objet pour ce cycle	M6-1 : DGAMPA

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
de pêche ou ports mixtes, pour favoriser de nouvelles installations	(en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA)		
	M6-2 : Nombre d'entreprises ayant une activité de transformation situées dans une commune littorale	M6-2 : sans objet pour ce cycle	M6-2 : France AgriMer
M7. Soutenir et moderniser la filière aval en veillant à une bonne articulation entre le développement des circuits courts et des criées existantes	M7-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 68R du FEAMP (en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA) (Idem N1-2)	M7-1 : sans objet pour ce cycle	M7-1 : DGAMPA
M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables	M8-1 : Nb d'AMP ayant un outil enregistrant les pêcheurs pratiquant dans leur périmètre et déclarant leurs captures	M8-1 : 100%	M8-1 : DIRM
	M8-2 : Part d'AMP ayant défini un quota harmonisé de prises quotidien	M8-2 : 100%	M8-2 : DIRM

Objectif général **N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive**

Maintien de 11 indicateurs

**Commenté [U4]:** Propositions AC :

- production piscicole marine
- production conchylicole
- qualité microbiologique des lieux de surveillance dans les zones de production conchylicoles

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
N1. Valoriser les produits de l'aquaculture marine	N1-1 : Nombre d'entreprises aquacoles détenant un label	N1-1 : sans objet pour ce cycle	N1-1 : CRCM, Syndicat de l'aquaculture
	N1-2 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 68R du FEAMP (en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA) (Idem M7-1)	N1-2 : sans objet pour ce cycle	N1-2 : DGAMPA
	N1-3 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 69 du FEAMP (en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA)	N1-3 : sans objet pour ce cycle	N1-3 : DGAMPA
N2. Soutenir le développement de l'aquaculture, l'accès au foncier et aux points de débarquement tout en veillant à limiter l'artificialisation	N2-1 : Nombre d'entreprises ayant une activité de transformation situées dans une commune littorale	N2-1 : tendance à la hausse	N1-3 : France AgriMer
	N2-2 : Nombre d'entreprises aquacoles	N2-2 : tendance à la hausse	N2-1 : Observatoire interrégional des métiers de la mer

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	N2-3 : Nombre d'emplois aquaculteurs	N2-3 : tendance à la hausse	N2-2 : Observatoire interrégional des métiers de la mer
N3. Veiller à l'adéquation d'une offre de formation compatible avec les besoins des socio-professionnels (pratiques innovantes, conduite d'entreprise, diversification d'activités, évolutions réglementaires, etc.) et disponible au plus près des bassins d'emplois	N3-1 : Nombre de formations aquaculture disponibles sur la façade	N3-1 : sans objet pour ce cycle	N3-1 : DIRM
	N3-2 : Nombre d'actions du contrat de filière conchylicole Méditerranée concernant la formation des conchyliculteurs	N3-2 : sans objet pour ce cycle	N3-3 : Région PACA, Région Occitanie, CRCM
N4. Soutenir la sécurisation des infrastructures et du cheptel et accompagner les professionnels face aux menaces de maladies/mortalités, en prenant en compte les effets du changement climatique	N4-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 51 du FEAMP (en attente table de concordance niveau national avec FEAMPA)	N4-1 : sans objet pour ce cycle	N4-1 : DGAMPA
N5. Favoriser la recherche et l'innovation pour développer de nouvelles pratiques et cultures d'espèces endémiques	N5-1 : Nombre de parcs commerciaux attribués sujets à co-usages ( <i>idem</i> K5-2)	N5-1 : sans objet pour ce cycle	N5-1 : DDTM, Préfecture maritime
	N5-2 : Nombre de projets d'aquaculture multi-trophique intégrée	N5-2 : tendance à la hausse	N5-2 : CRCM

## Objectif général O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique

Passage de 6 indicateurs à 5

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
O1. Soutenir la recherche et l'innovation en lien avec les pôles de compétitivité, les pôles régionaux, les établissements publics (industriels et commerciaux, dédiés à la recherche) et les socio-professionnels concernés	O1-1 : Nombre de projets innovants labellisés par le Pôle Mer Méditerranée dans le <i>Domaine d'actions stratégiques "Littoral et environnement marin"</i>	O1-1 : sans objet pour ce cycle	O1-1 : Pôle Mer Méditerranée
O2. Soutenir la constitution d'une filière de traitement et de valorisation à terre des sédiments de dragage et accompagner les initiatives permettant une optimisation des dragages	O2-1 : Indicateur à proposer sur les sédiments marins traités à terre -> interroger le niveau national	O1-2 :	O1-2 :
O3. Soutenir la structuration d'une filière d'ingénierie écologique	O3-1 : Nombre de diplômés du DU <i>Restauration écologique des petits fonds marins côtiers</i>	O3-1 : sans objet pour ce cycle	O3-1 : Université de Montpellier
O4. Optimiser la pose des câbles en vue de limiter les conflits d'usage liées notamment aux mouillages des navires, en évitant les habitats à enjeu fort	O4-1 : Nombre d'infrastructures mutualisées d'atterrage des câbles	O4-1 : sans objet pour ce cycle	O4-1 : DDTM

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
O5. Soutenir la structuration de la filière des biotechnologies bleues	O5-1 : Nombre de projets innovants labélisés par le Pôle Mer Méditerranée dans le <i>Domaine d'actions stratégiques</i> "Ressources biologiques marines"	O5-1 : sans objet pour ce cycle	O5-1 : Pôle Mer Méditerranée

## Objectif général P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales

Passage de 6 indicateurs à 5

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
P1. Soutenir la recherche et l'innovation en faveur des thématiques <i>Green ship</i> (décarbonation, navire écologique), <i>Smart ship</i> (navires intelligents, système autonome) et <i>Smart yard</i> (nouveaux matériaux, chantiers intelligents)	P1-1 : Nombre de projets innovants labélisés par le Pôle Mer Méditerranée dans le <i>Domaine d'actions stratégiques</i> "Navale et nautisme"	P1-1 : sans objet pour ce cycle	P1-1 : Pôle Mer Méditerranée
P2. Soutenir la filière de déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage (transport, valorisation des déchets)	P-1 : Nombre de centre de déconstruction APER sur la façade	P2-1 : sans objet pour ce cycle	P2-1 : APER

**Commenté [IJ5]:** Propositions AC :  
Chiffre d'affaires **national** des industries nautiques  
nombre de bateaux de plaisance et de sport déconstruits  
répartition des débouchés des déchets issus de la  
déconstruction des bateaux de plaisance et de sport

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	P2-2 : Nombre de bateaux de plaisance hors d'usage déconstruits dans les centres APER	P2-2 : sans objet pour ce cycle	P2-2 : APER
P3. Favoriser le développement concerté entre tous les acteurs des industries nautiques et navales	P3-1 : Nombre d'actions du contrat de filière nautisme Occitanie atteintes	P3-1 : 100%	P3-1 : Région Occitanie, FIN
P4. Maintenir et valoriser les métiers des industries nautiques et navales et assurer leur attractivité	P4-1 : Nombre d'emplois de la filière	P4-1 : sans objet pour ce cycle	P4-1 : Observatoire interrégional des métiers de la mer

**Commenté [IJ6]:** Propositions AC :

- Chiffre d'affaires national des industries nautiques
- nombre de bateaux de plaisance et de sport déconstruits
- répartition des débouchés des déchets issus de la déconstruction des bateaux de plaisance et de sport

## Objectif général Q. Accompagner le développement durable des activités de loisirs

Maintien de 11 indicateurs

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
Q1. Accompagner la plaisance vers un modèle durable intégrant l'innovation numérique et l'optimisation des espaces	Q1-1 : Nombre de projets de gestion dynamique ou dématérialisée des places à quai et de passage ( <i>Idem Q5-1</i> )	Q1-1 : sans objet pour ce cycle	Q1-1 : UVPO, UPACA, FFPP

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
Q2. Favoriser le développement des sports nautiques et subaquatiques à faible impact sur l'environnement	Q2-1 : Nombre de bases nautiques pouvant accueillir des personnes à besoins spécifiques	Q2-1 : tendance à la hausse	Q2-1 : DRAJES
	Q2-2 : Nombre de manifestations nautiques organisées en mer	Q2-2 : tendance à la baisse	Q2-2 : DDTM, Préfecture maritime
	Q2-3 : Nombre de licenciés des sports nautiques et subaquatiques	Q2-3 : tendance à l'équilibre	Q2-3 : AES fiche navigation et plaisance
	Q2-4 : Part des plans départementaux d'équipements sportifs dotés d'un volet mer	Q2-4 : tendance à la hausse	Q2-4 : Départements
	Q2-5 : Nombre de jours de formation aux enjeux environnementaux délivrés aux moniteurs de plongée	Q2-5 : 8	Q2-5 : DIRM, OFB
Q3. Valoriser les ports de plaisance comme outils stratégiques de développement durable du territoire	Q3-1 : Part des ports de plaisance de la région PACA adhérents à la charte des ports	Q3-1 : 100%	Q3-1 : Région PACA
	Q3-2 : Part des ports certifiés Port Propre Actif en biodiversité	Q3-2 : tendance à la hausse	Q3-2 : FFPP, UPACA, UVPO

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
Q4. Soutenir les dynamiques d'équipements et de services s'inscrivant dans une logique de développement durable (gestion sobre de l'eau, collecte des déchets)	Q4-1 : Indicateur à proposer sur la sobriété -> interroger le niveau national	Q4-1 :	Q4-1 : DGAMPA
Q5. Soutenir la mise en place de zones de mouillages organisés	Q5-1 : Nombre de nouvelles ZMEL sur sites sensibles identifiés dans la Stratégie de gestion des sites de mouillage (160)	Q5-1 : 100 sites de la Stratégie sont équipés de ZMEL ou de tout autre outil limitant les pressions des ancrages sur les herbiers de Posidonie	Q5-1 : DIRM, DDTM

Objectif général **R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et sociaux**

Passage de 3 indicateurs à 7

**Commenté [U7]:** Propositions AC :  
 Taux de fonction touristique des communes littorales (= part du nombre de logements dédiés à la location saisonnière dans les communes littorales)  
 Capacité d'accueil touristique du littoral métropolitain en nombre de lits

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
R1. Accompagner les collectivités littorales et les professionnels dans leur stratégie de durabilité (désaisonnalisation, diversification et régulation de l'offre touristique)	R1-1 : Taux de fonction touristique des communes littorales	R1-1 : tendance à la baisse	R1-1 : SDES
	R1-2 : Nombre de dispositifs de réduction des pressions sur les espaces naturels (jauge, contingentement, restriction d'accès, fermeture temporaire de zones, etc.)	R1-2 : tendance à la hausse	R1-2 : Gestionnaires AMP
	R1-3 : Nombre de projets relatifs à la mobilité décarbonée dans les communes littorales	R1-3 : tendance à la hausse	R1-3 : base de données à tester
R2. Garantir une occupation exemplaire et réversible du DPM, respectant le principe de libre accès et s'inscrivant dans une orientation de préservation des écosystèmes côtiers et des paysages	R2-1 : Taux de réponse aux signalements dans l'application dédiée Suricate	R2-1 : tendance à la baisse	R2-1 : application Suricate
	R2-2 : Part de territoires artificialisés à moins de 500 m de la mer (idem S1-3)	R2-2 : tendance à la baisse	R2-2 : SDES données occupation du sol - AES fiche artificialisation

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
R3. Maintenir le caractère naturel des plages	R3-1 : Nombre de signataires de la charte d'engagement pour des plages de caractère	R3-1 : tendance à la hausse	R3-1 : Région PACA - <i>act4posidonia</i>
	R3-2 : Nombre de communes littorales signataires de la charte nationale « Plages sans déchet plastique »	R3-2 : tendance à la hausse	R3-2 : MTE

Objectif général S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen

Passage de 12 indicateurs à 5

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
S1. Préserver les paysages emblématiques, les espaces naturels du littoral et le patrimoine en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique	S1-1 : Part des communes littorales couvertes en totalité ou en partie par un site du Conservatoire du littoral	S1-1 : tendance à la hausse	S1-1 : Conservatoire du littoral, SDES

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	S1-2 : Nombre de plans de paysage	S1-2 : tendance à la hausse	S1-2 : DREAL, MTE objectif paysages
	S1-3 : Part de territoires artificialisés à moins de 500 m de la mer ( <i>idem R2-2</i> )	S1-3 : tendance à la baisse	S1-3 : SDES données <i>occupation du sol</i> - AES fiche artificialisation
	S1-4 : Nombre de projets de suivi photographique des paysages littoraux	S1-4 : 2 projets	S1-4 : DREAL, Observatoire photographique du paysage littoral vu depuis la mer
S2. Valoriser l'ensemble des composantes du patrimoine méditerranéen, garant de l'identité des territoires	S2-1 : Nombre de sites classés et inscrits dans les communes littorales	S2-1 : tendance à la hausse	S2-1 : DRAC, DREAL, plateforme SITE

## Objectif général T. Concilier le principe de libre-accès avec le besoin foncier des activités maritimes et littorales

Maintien de 2 indicateurs

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
T1. Garantir aux piétons et aux personnes à mobilité réduite un accès libre et gratuit à la mer et au littoral, sauf zones à accès réglementé	T1-1 : Part du linéaire côtier ouvert au public par la servitude de passage	T1-1 : sans objet à ce cycle	T1-1 : DDTM
T2. Inciter, au sein d'espaces déjà urbanisés ou aménagés, à l'accès au foncier, aux quais et aux cales pour les activités et industries maritimes	T2-1 : Nombre de cales de mise à l'eau	T2-1 : sans objet à ce cycle	T2-1 : DDTM

## Objectif général U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littoral

Passage de 5 à 10 indicateurs

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
U1. Favoriser les outils permettant la connexion entre l'offre et la demande d'emplois dans les métiers de la mer	U1-1 : Nombre de réunions des instances emploi - formation du Conseil maritime de façade Méditerranée (commission spécialisée)	U1-1 : 10 réunions	U1-1 : Secrétariat CMF
	U1-2 : Nombre de salariés du secteur pêche, cultures marines et coopération maritime couverts par des actions de formation	U1-2 : tendance à la hausse	U1-2 : OCAPAT
	U1-3 : Nombre de dirigeants du secteur pêche, cultures marines et coopération maritime couverts par des actions de formation	U1-3 : tendance à la hausse	U1-3 : OCAPAT
U2. Développer et consolider les dispositifs de formation aux métiers de la mer	U2-1 : Nombre de titres de formation professionnelle maritime délivrés (dont nombre de femmes)	U2-1 : cible AM 2027	U2-1 : DIRM
	U2-2 : Nombre de diplômés en LPM (dont nombre de femmes)	U2-2 : cible AM 2027	U2-1 : DIRM, LPM

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	U2-3 : Nombre de diplômés à l'ENSM (dont nombre de femmes)	U2-3 : cible AM 2027	U2-3 : DIRM, ENSM
U3. Valoriser, favoriser et prioriser les savoir-faire (pacte générationnel notamment)	U3-1 : Nombre de binômes jeunes pêcheurs/pêcheurs expérimentés mis en place à l'issue de la formation en lycée maritime	U3-1 : sans objet à ce cycle	U3-1 : CRPMEM, LPM
	U3-2 : Nombre de binômes jeunes aquaculteurs/aquaculteurs expérimentés mis en place à l'issue de la formation en lycée maritime	U3-2 : sans objet à ce cycle	U3-2 : CRCM, LPM
U4. Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité des métiers de la mer	U4-1 : Nombre d'élèves lauréats du BIMer dans les 4 académies (dont nombre de filles)	U4-1 : tendance à la hausse	U4-1 : Rectorats, CMO
U5. Assurer des bonnes conditions de travail et de vie aux salariés des métiers de la mer	U5-1 : Indicateur à proposer sur les conditions de travail -> interroger le niveau national	U5-1 :	U5-1 :

Objectif général V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer vers la sobriété (transition écologique, énergétique et numérique) et les sensibiliser à cet impératif

Maintien de 6 indicateurs

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
V1. Soutenir la recherche, l'innovation et l'expérimentation en faveur de l'économie bleue	V1-1 : Investissements d'avenir opérés par l'ADEME	V1-1 : sans objet pour ce cycle	V1-1 : ADEME
	V1-2 : Nombre d'adhérents au Pôle Mer Méditerranée	V1-2 : sans objet pour ce cycle	V1-2 : Pôle Mer Méditerranée
V2. Eduquer et sensibiliser les usagers de la mer	V2-1 : Nombre de jours de formation délivrés aux enjeux du DSF (formation des enseignants, club des services instructeurs, convention CNFPT, etc.)	V2-1 : Tendances à la hausse	V2-1 : DIRM
	V2-2 : Nombre de plaisanciers sensibilisés dans le cadre de la campagne Ecogestes	V2-2 : plus de 6 500 par saison	V2-2 : DIRM, CPIE
	V2-3 : Nombre d'AME	V2-3 : plus de 70	V2-3 : DIRM, OFB

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
V3. Favoriser la création de filières de collecte et de valorisation des déchets	V3-1 : Nombre d'initiatives innovantes pour la collecte et la valorisation des déchets issus de la pêche	V3-1 : plus de 2	V3-1 : DIRM

## Objectif général W. Anticiper et gérer les risques littoraux

Maintien de 8 indicateurs

**Commenté [IJ8]:** Propositions AC  
 Nombre de communes littorales inscrites dans le décret-liste (pour l'érosion du littoral)  
 Taux de couverture des communes par cartographies locales du RTC

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
W1. Améliorer la connaissance sur les risques, en prenant en compte le changement climatique	W1-1 : Indicateur connaissance à proposer -> interroger le niveau national / lien SNGITC 2	W1-1 :	W1-1 :
W2. Accompagner la recomposition spatiale et l'adaptation des littoraux au changement climatique	W2-1 : Nombre de logements en zone basse littorale, exposés au risque de submersion marine	W2-1 : tendance à la baisse	W2-1 : SDES
	W2-2 : Nombre de résidents permanents en zone basse littorale, exposés au risque de submersion marine	W2-2 : tendance à la baisse	W2-2 : SDES

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
	W2-3 : Indicateur recomposition à proposer -> interroger le niveau national / lien SNGITC 2	W2-3 :	W2-3 :
W3. Prendre en compte l'ensemble des risques naturels littoraux dans les projets d'aménagement	W3-1 : Part des communes littorales disposant d'au moins un PPR submersion	W3-1 : sans objet pour ce cycle	W3-1 : SDES
	W3-2 : Part des communes littorales disposant d'un document d'urbanisme intégrant le recul du trait de côte	W3-2 : sans objet pour ce cycle	W3-2 : SDES
	W3-3 : Nombre de communes reconnues au programme UNESCO 'Tsunami ready'	W3-3 : tendance à la hausse	W3-3 : DIRM
W4. Inciter à la déclinaison territoriale des principes de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte	W4-1 : Nombre de sites suivis dans le cadre du programme européen Adapto +	W4-1 : tendance à la hausse	W4-1 : Conservatoire du littoral

Objectif général X. Veiller à la prise en compte du changement climatique et accompagner l'adaptation à ses effets

Création

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Cibles	Producteurs des données (en vue de la mise à jour du dispositif de suivi)
X1 : objectif à proposer -> interroger le niveau national	X1-1 :	X1-1 :	X1-1 :